

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 13 septembre, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 5 septembre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Monique DAUDE, Robert FRAISSEIX, Henri LAVAUD, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Jean-Claude PATELOUP

Absents : Françoise DECAN, Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEBVRE, Marc MONTAUDON

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Avenant n°2 à la lettre de commande relative à la numérisation des cadastres neuf communes passée avec la société IMAGIS

Le Président indique que la société IMAGIS, dans son acte d'engagement daté du 10 septembre 2004, avait mentionné un prix de prestation de **25 684,77 € TTC**, concernant la numérisation des cadastres des neuf communes.

Le nombre estimé de parcelles à numériser, défini par la société IMAGIS, s'élevait à 31124.

Le nombre définitif de parcelles effectivement numérisées est de 31661, portant le montant total du marché à **26 127,92 € TTC**.

La quantité ayant été modifiée, il apparaît nécessaire de signer un avenant n°2 afin que le Percepteur puisse payer le deuxième acompte soldant ce marché.

Il est précisé que la Direction Générale des Impôts a transmis à la Communauté de communes les rapports de vérification des fichiers le 16 août 2005.

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** d'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 au marché passé avec la société IMAGIS, 32 rue de l'Aspic, 30012 Nîmes.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 14 septembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*